



# INFORMATION MUNICIPALE

## Réunion du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

Présents : Thierry BOURY, Michaël BRUDER, Jean Louis DELIGNY, Ludovic DINCOQ, Christine ERADES, Philippe HELIN, Renaude HELIN, Jean Louis HOT, Elodie SAVARY, Marie Jeanne SIMON, Frédéric TABAT, Michel VENUTI.

Absents ayant donné pouvoir : Didier TABARY pouvoir à Thierry BOURY, Michel THOREZ pouvoir à Michel VENUTI.

Absent excusé : Christophe OLIVIER.

### 1. Ecole et petite enfance

#### *Retour sur le Conseil d'Ecole du 15 octobre 2021*

La rentrée 2021 s'est passée dans de bonnes conditions et dans le respect du protocole en vigueur sur la crise sanitaire. Madame HELIN souhaite attirer l'attention du Conseil municipal sur les effectifs à la rentrée 2022 prévoyant 87 élèves dont 6 tous petits qui ne comptent pas dans les calculs de l'Education National. Elle rappelle que pour la rentrée 2021, l'effectif global s'élève à 89 enfants. Si la différence peut paraître minime, il y a lieu d'être vigilant.

#### *Point de situation sur le Centre aéré 2021*

Sur l'été 2021, 7 familles ont fait appel au service proposé et financé en grande partie par la commune d'ESQUERCHIN. La participation à 174 jours au centre-aéré d'HENIN-BEAUMONT aura un coût de 1.590 € sur la politique jeunesse de notre Commune.

### 2. Finances

#### *Rapport d'étape sur l'installation du cabinet paramédical*

Les sondages réalisés sur le terrain communal ont eu des conséquences néfastes sur l'avancée du projet. Le futur acquéreur du terrain communal devra renforcer énormément les fondations de son bâtiment et demande à la Commune 16 m<sup>2</sup> de terrain supplémentaire pour agrandir leur bâtiment. M. le Maire propose de maintenir le prix de 40.000 € au vu du rapport d'analyse.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour le découpage du projet de division et la vente du terrain au prix de 40.000 €.

### *Délibération pour le changement de l'assurance communale*

L'équipe municipale souhaitait minimiser cette dépense de fonctionnement. Les dépenses actuelles sont de 18.042,19 €. Un devis de 10.652,44 € d'une autre compagnie est présenté aux membres du Conseil. Après vérification des couvertures de risques, le Conseil Municipal approuve le devis présenté permettant de économiser 7.389,75 € par an.

### *Nouvelles aides et subventions sur les travaux de la rue de Quièry et des Jardins*

Douais Agglo participera à hauteur de 67.000 € sur l'effacement des réseaux de la rue des Jardins. Les modalités de versement sont complexes car dépendent du nombre de dossiers déposés des communes environnantes. Cependant, notre Commune devrait disposer de cette aide en 2022.

Douais Agglo permet à notre Commune de disposer de 10.000 € de fonds de concours supplémentaires. Cette aide passe de 40.000 € en 2020 à 50.000 € en 2021. Cette dotation financera les travaux également.

## **3. Sécurité et Travaux**

### *Evacuation eaux pluviales rue du Blanc Terroir*

Suite à des pluies intenses cet été, la Municipalité a été interpellée par des habitants de la Résidence du Blanc Terroir. Depuis une dizaine d'années, notre Commune a délégué ses pouvoirs sur l'assainissement à Douais Agglo. Après contact auprès des services, ils s'avèrent que des ouvrages d'infiltration étaient créés lors de la construction du lotissement pour reprendre les eaux de ruissellement de la voirie. Ces ouvrages étaient composés de zone-tampons pour l'eau pluviale. Celles-ci permettaient de canaliser l'eau vers des grilles avaloirs pour infiltrer les eaux dans une structure alvéolaire en-dessous de noues. Or, après contrôle, la totalité des noues enherbées ont été rebouchées avec des cailloux par les riverains, empêchant par cette occasion l'infiltration des eaux pluviales et donc l'inondation des parcelles privatives. Pour remédier à ces désordres, il est donc impératif que les riverains restaurent ces aménagements.

### *Installation d'un futur abribus au cimetière*

Le Syndicat Mixte des Transports du Douais a accepté la demande de la commune d'installer un abribus au niveau du cimetière. Pour ce faire, il est nécessaire de détruire le bâtiment touché par l'arrêté de péril. Les devis sont en élaboration pour estimer le coût de la démolition, la continuité du muret chapeauté par des grilles similaires à l'existant.

### *Vidéo protection et services informatiques*

Le développement de services pour les habitants peut être réalisé grâce au nouveau système informatique communal. Le Conseil Municipal a étudié 4 offres d'équipements supplémentaires.

- L'installation d'une borne wifi en salle des fêtes à 590,40 € TTC. Le Conseil Municipal a jugé cet équipement superficiel face aux besoins réels.

- L'installation d'une armoire informatique, d'un enregistreur et de 3 caméras diurnes/nocturnes aux vestiaires du football permettant une surveillance du bâtiment, de l'allée menant vers la rue du château, du parc de jeu et de l'entrée du bois. Le devis de 3.924 € TTC est accepté et l'installation sera réalisée en décembre.

- L'installation de 3 caméras aux entrées de la Commune, rue du Calvaire, rue de Quièry et Marcel Leroy s'élève à 8.700 €. Il ne reste qu'à étudier la prestation de fourniture de l'électricité aux 3 caméras.

- La mise en place d'un système de portier avec visiophone pour la Mairie. Le devis présenté s'élève à un coût de 3.444 € TTC. Le Conseil municipal souhaite mettre en attente cette proposition.

#### **4. Urbanisme - Cadre de vie**

##### *Point de situation sur le PLU de notre Commune*

Le dossier a été adressé aux personnes publiques associées et certains retours ont déjà eu lieu. La concertation publique pourrait avoir lieu en janvier.

##### *Délibération sur l'installation d'une antenne relais BOUYGES TELECOM*

Après un premier refus du Conseil Municipal sur le lieu d'implantation, des avancées technologiques permettent à BOUYGES TELECOM d'installer une antenne en notre clocher. Celle-ci rejoindra la première antenne d'Orange. Les conditions techniques et financières ont été négociées favorablement pour notre Commune. La Municipalité veillera à ce que les valeurs limites des champs électromagnétiques soient réalisées par des organismes répondant à des exigences de qualité. L'exploitant devra également transmettre des informations à M. le Maire. Ces informations seront mises à la disposition des habitants qui pourront formuler des observations. Il est à noter que les résultats des mesures seront publiés sur [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr). Il est à noter que les abat-sons seront changés en résine aux couleurs actuelles.

##### *Projet d'usine de batteries ENVISION AESC - Concertation préalable*

Une concertation sous forme de réunion publique a lieu du 8 novembre 2021 au 10 janvier 2022 sur le projet d'usine de batteries ENVISION AESC. Le Conseil Municipal est heureux de la création de cette usine puisqu'elle devrait générer de l'emploi sur notre territoire. Cependant, le Conseil Municipal réclamera, lors de la concertation, des précisions sur les conditions de circulation rappelant que la Commune fait l'objet d'un arrêté de circulation pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes.

##### *Problèmes d'entretien des parcelles de la rue de Quièry à l'entrée du bois communal*

Monsieur le Maire explique qu'à plusieurs reprises la Mairie a réceptionné des demandes des habitants dont le jardin donne sur l'allée du bois. Il est à noter que ce chemin et les terrains jouxtant celui-ci sont détenus par la ville de DOUAI. Afin de faciliter l'entretien de cette voie, la Commune a réalisé une demande pour récupérer ces terrains.

#### **6. Associations**

##### *Demande de subvention exceptionnelle de Gym Esquerchin suite à la ducasse 2021 et éclaircissement sur l'organisation du bal apéritif à l'avenir*

Dans les conventions contractées avec les associations pour l'organisation du bal-apéritif de la ducasse, le responsable de la déclaration auprès de la SACEM n'était pas indiqué. A partir de ce jour, le Conseil Municipal juge que cela sera réalisé par les organisateurs qui devront l'inclure dans leur devis « orchestre ». L'association Gym Esquerchin sera dédommagée des 166 euros de SACEM avec leur subvention 2022.

#### **7. Courriers**

##### *Pose de miroir*

Monsieur le Maire indique avoir réceptionné un courrier d'un habitant de la rue Marcel LEROY sollicitant la pose d'un miroir afin de faciliter sa sortie de propriété. Le requérant fait état d'un manque de visibilité dû aux véhicules stationnés sur son trottoir et d'une vitesse accrue dans la rue.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal les différentes possibilités d'aménagement (pose de miroir, bande jaune au niveau du trottoir etc...) qui pourraient permettre de donner satisfaction aux riverains. Des Conseillers Municipaux indiquent qu'un des véhicules du voisinage immédiat devrait

prochainement libérer le trottoir. Le Conseil Municipal rejette la demande d'aménagement estimant la visibilité de l'endroit suffisante.

#### *Circulation routière*

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu en Mairie d'une habitante de la rue de l'Eglise. Cette dernière fait part des difficultés rencontrées liées à la circulation accrue des poids lourds. Monsieur le Maire rappelle l'arrêté municipal pris concernant la circulation des poids lourds et de la concertation avec les communes environnantes pour son adoption. Les communes de CUINCY et d'HENIN-BEAUMONT ont réalisé le même arrêté municipal sur leur territoire. Il indique, également, que cette voirie est une Départementale et qu'il serait judicieux que la requérante adresse un courrier aux instances compétentes. Depuis ce courrier, la Municipalité a contacté le chef du district de police de Douai Agglo, M. MARTORANA, qui a permis de réaliser quatre contrôles de fin septembre à début octobre.

### **8. Evénements futurs et Manifestations passées**

#### *Conseil Municipal des Jeunes*

Depuis le vendredi 8 octobre 2021, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes est officiellement installé. Cette instance est pour la première fois composée uniquement de jeunes filles.

#### *Façades fleuries*

Dans une configuration inédite compte tenu du contexte sanitaire, il n'a pas été possible de remercier toutes les personnes qui améliorent notre cadre de vie par leurs plantations. 97 personnes se sont présentées pour 120 invitations envoyées. Les végétaux non réclamés ont servi à la création d'un massif à l'arrière de la salle des fêtes et au fleurissement intérieur de la Mairie.

#### *Job dating*

Pour la première fois, la Mairie proposait un Job dating aux administrés. Seules deux personnes se sont présentées.

#### *Illuminations de Noël 2021*

Dans la lignée de la délibération sur les illuminations de 2020, un devis a été réalisé pour la mise en place d'illuminations dans le centre-bourg. Ce devis comprend l'achat de nouvelles illuminations, le prêt gracieux de matériel, la pose et la dépose du matériel pour un montant de 4.687,20 €.

#### *Vœux du Maire et Honorariat de René LEDIEU*

La date retenue est le dimanche 9 janvier 2022 à 10h30.

**Pour le Conseil Municipal,  
Le Maire, Thierry BOURY**

Toutes mes amitiés !

